



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

accidents

Question écrite n° 128447

Texte de la question

M. Michel Pajon attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur la politique de sécurité routière menée dans le département de la Seine-Saint-Denis. Les statistiques de la sécurité routière indiquent une hausse de l'ordre de 40 % du nombre de morts sur les routes du département de la Seine-Saint-Denis en 2011. Les causes de ces accidents sont variées et touchent surtout les conducteurs de deux-roues et les moins de 30 ans. Entre le 1er janvier et le 10 octobre 2011, 45 personnes ont été tuées sur les routes de ce département. À la même période en 2010, ce chiffre s'élevait à 27 personnes. Le bilan 2011 de l'accidentologie en Seine-Saint-Denis se présente comme l'un des pires bilans en matière de sécurité routière depuis 2002. Les chiffres connus en 2011 sont alarmants et indiquent l'inefficacité des politiques routières menées dans ce département depuis ces dernières années. Il souhaite connaître les actions qu'il compte prendre pour faire face à cette situation et les stratégies qui seront plus spécifiquement mises en oeuvre en Seine-Saint-Denis pour enrayer ce phénomène tragique. Il l'interroge également sur la pertinence de mener dans l'avenir des actions plus spécifiques envers les deux catégories de profils à risque que les statistiques mettent en valeur, à savoir les moins de 30 ans et les conducteurs de deux-roues.

Données clés

Auteur : [M. Michel Pajon](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (13^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128447

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 février 2012, page 1220

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)